

Réf: Dossier 326714

Avis de constitution

SOCIETE « BATIR PRO »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE NOUVEAU CHU
GESTOCI, LOT 5957; ILOT 523, Lot 5957, Ilot 523

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 30/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BATIR PRO »

Objet :

- BTP
- CONSTRUCTION ET REHABILITATIONS
- TRAVAUX D'ELECTRICITE ET PLOMBERIE
- REPROFILAGE
- OUVERTURE DE VOIE
- LOTISSEMENT
- VENTE DE TERRAIN
- ETUDE TECHNIQUE ET CONCEPTIONS DE PLAN
- TRAVAUX DE MENUISERIE
- CONSTRUCTION METALLIQUE
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE NOUVEAU CHU
GESTOCI, LOT 5957; ILOT 523, Lot 5957, Ilot 523

Dirigeant(s) M KONAN N'DRI JEAN-RODRIGUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07132 du 26/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51215/GTCA/RC/2024 du 26/08/2024

